



THÈSES D'ÉCOLE DES CHARTES

HISTOIRE ET ARCHITECTURE DES COMMANDERIES EN FRANCHE-COMTÉ

7 JANVIER 2019 | JBERNARD | LAISSER UN COMMENTAIRE

Entretien avec Jean Bernard, élève archiviste paléographe de quatrième année, à propos de la *thèse d'École des chartes* qu'il soutiendra au mois de juin prochain, sous la direction de Philippe Plagnieux et de François Blary : « Pour servir et profiter au seigneur commandeur ». L'architecture des commanderies en Franche-Comté. *Propos recueillis par Léo Davy.*

Résumé

Loin des fantasmes sur les Templiers guerriers et leurs frères Hospitaliers, l'étude de l'architecture des commanderies met en évidence une organisation très structurée, des croisades à la Révolution française. La mise en relation du patrimoine bâti et du patrimoine écrit (archives médiévales et modernes) révèle une seigneurie moins militaire qu'économique, religieuse et judiciaire. L'enjeu de la gestion rigoureuse de cette architecture, tant pragmatique que symbolique, est le maintien d'une seigneurie féodale et souveraine, bien que contestée, sur la longue durée, jusqu'à l'époque moderne.

Abstract

Far from the fantasies about the Templar warriors and their brothers Hospitallers, the study of the architecture of the commanderies highlight a very structured organization, since the crusades to the French Revolution. A connection between built heritage and written heritage (medieval and modern archives) reveals a seignior less military than economic, religious and judiciary. The goal of the rigorous management of this architecture, as pragmatic as symbolic, is the maintenance of a feudal and sovereign, however challenged, seignior, in the *longue durée*, until the early modern period.

Comment et pourquoi as-tu choisi ce sujet ?

J'ai voulu traiter un sujet d'architecture médiévale, intéressé par la question du devenir patrimonial. Philippe Plagnieux m'a proposé ce sujet qui réunissait ces deux intérêts et ajoutait celui de la manipulation d'un grand nombre d'archives et de type très varié, avec le défi de ne pas s'arrêter aux catégories chronologiques du Moyen Âge et de l'époque moderne pour mieux embrasser le temps long de cette histoire. Le cadre de la Franche-Comté a été retenu parce que son potentiel était bien connu de Philippe Plagnieux et parce que ce territoire est doté d'une cohérence géographique, institutionnelle et politique qui restait pertinente dans l'organisation très particulière des ordres militaires.

L'étude des ordres militaires, Templiers et Hospitaliers, seuls présents en Franche-Comté, a la caractéristique de passionner beaucoup de monde mais de n'intéresser personne pendant longtemps, du moins selon une méthode scientifique. De nombreuses études se sont développées ces dernières années, avec de belles synthèses comme celles d'Alain Demurger ou le récent livre de Xavier Hélary. La Franche-Comté avait cependant été assez peu étudiée : quelques monographies érudites, l'ouvrage ancien de Léopold Niepce sur l'ensemble de la langue d'Auvergne (de la Franche-Comté au Limousin), un article fondateur de Gérard Moyses, et les travaux de René Locatelli sur l'ensemble des ordres religieux en Franche-Comté au XII^e siècle.

D'autres champs d'études étaient encore à explorer, surtout à l'époque moderne : quel est le devenir de ces ordres jusqu'à leur disparition, et surtout comment traiter pour elles-mêmes les sources modernes alors produites en grand nombre. On les lit le plus souvent dans le seul but d'illustrer la période médiévale. Les ordres militaires évoquent plus les Templiers guerroyant en Terre sainte, une situation qui n'a duré seulement que deux siècles, alors qu'ils ont été les patients gestionnaires de centaines d'établissements économiques dans toute l'Europe, et plus encore les Hospitaliers qui l'ont été pendant sept siècles. Le souvenir et la longévité de ces derniers ont été effacés par la fin légendaire des Templiers avec Jacques de Molay et leur mystérieux trésor. Le vrai trésor des ordres militaires n'est pas l'or mais se trouve bien plutôt dans toutes les traces qu'il en reste : territoire, architecture, archives.

Ces traces nous renseignent sur l'immense système qu'était celui des ordres militaires, notamment d'un point de vue économique, avec toutes ses commanderies comme autant d'unités d'exploitation et de production dont l'ensemble des revenus servaient avant tout au financement de la tête de l'ordre et des guerres qu'il mène de la guerre sainte depuis Jérusalem à la lutte contre les pirates barbaresques depuis Malte. Ce transfert de ressources se faisait par le biais des responsions, impôt dû par les commanderies au Grand maître de l'ordre. On peut noter l'emploi de nombreux noms spécifiques qui sont le reflet de la traduction précoce du latin vers les langues vernaculaires, notamment : responsion du latin *responsio*, commanderie qui remplace le latin *preceptorium* à partir du mot *commendatoria*, enfin amériorissement plus tardif et de même racine qu'amélioration.

Quelles étaient tes sources ?

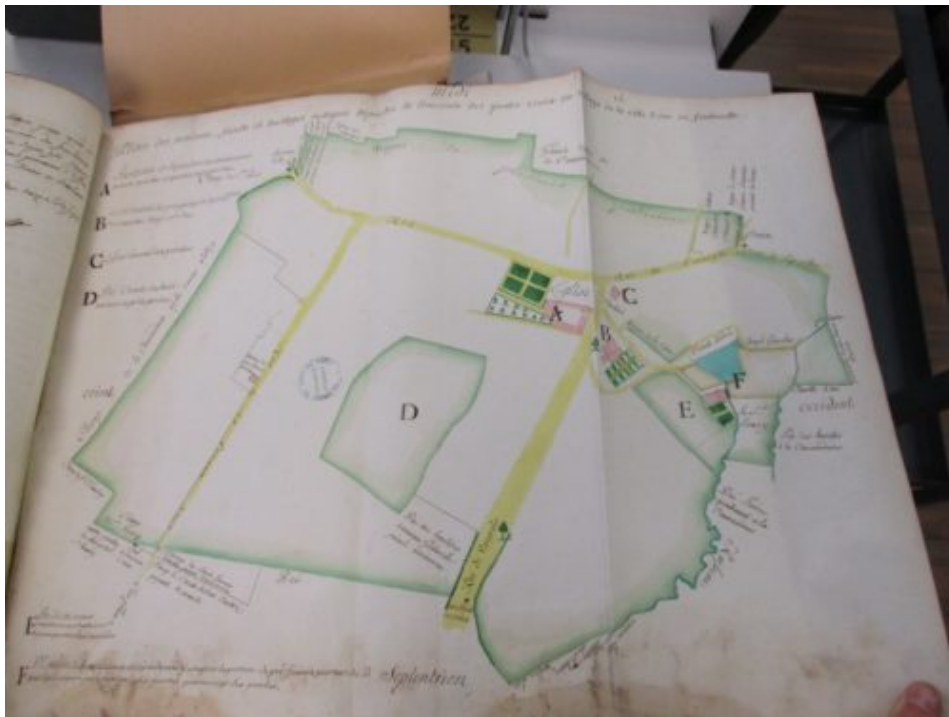
Les ordres militaires disposent de fonds très importants mais très hétérogènes selon les régions et selon les différents ordres. De manière générale les archives des Templiers sont peu nombreuses, à cause de leur brève existence et de la disparition subite de l'ordre, et leur conservation est très fragmentaire. Les Hospitaliers, qui ont récupéré des bribes d'archives des Templiers, ont leurs propres archives médiévales et ont surtout laissé une masse considérable et bavarde d'archives à l'époque moderne. La Franche-Comté est particulièrement dépourvue d'archives médiévales provenant des ordres militaires, et l'on doit s'en remettre aux archives d'autres producteurs (monastères, évêques, seigneurs) qui permettent de saisir en creux ces ordres militaires évanescents.

À l'inverse, les archives des Hospitaliers à l'époque moderne sont pléthoriques. Elles sont conservées aux Archives départementales et métropolitaines de Lyon, car la ville fut le dernier siège de la langue d'Auvergne, circonscription hospitalière qui englobait la Franche-Comté. Il faut aussi compter avec des restitutions au XIX^e siècle dans les différents services départementaux et municipaux de Franche-Comté. Ces restitutions ont suivi une logique géographique, selon l'implantation des commanderies et de leurs dépendances. Cette dispersion entraîne une certaine confusion car la logique de restitution est restée fluctuante et inaboutie, on doit donc jongler entre les différents services.

Les principales catégories d'archives utilisées, tant pour l'histoire générale que pour l'architecture sont variées : actes de donation, de vente et d'échange, baux, pièces de procès, devis de réparation. Ces actes sont importants d'un point de vue territorial et politique, et permettent de souligner la gestion des ordres militaires. Par exemple, en 1253 et 1263, les Templiers font un échange avec Jean de Chalon¹, les premiers se recentrent dans les vallées, tandis que le second conforte sa position sur les plateaux du Jura.

Mais les deux types de documents les plus utiles pour moi ont été les terriers, qui contiennent des descriptions, voire des plans des possessions de ces commanderies et plus encore les procès-verbaux des visites dites d'« amériorissement » qui contiennent des descriptions parfois extrêmement détaillées des biens et de l'architecture des commanderies²). Une visite devait être effectuée théoriquement tous les cinq ans, afin de contrôler toutes les améliorations effectuées par le

commandeur à partir des revenus de la commanderie. Le résultat de cette visite déterminait si le commandeur pouvait être promu dans la hiérarchie de l'ordre et être en charge d'une commanderie d'une plus grande valeur.



Plans des châteaux, maisons, granges, bâtiments...appartenant à la commanderie de La Villedieu-en-Fontenette (70) (1726, AD 69, 48H/3331, fol. 14r).

Néanmoins, le document à l'origine de l'intérêt des historiens pour ces ordres militaires, en Franche-Comté, est une pièce exceptionnelle tant par son contenu que par sa forme : l'enquête papale de 1373, commandée par Grégoire XI (pape de 1370 à 1378), réalisée par les évêques à l'échelle de toute l'Europe et menée dans chaque diocèse. Le procès-verbal de cette enquête pour le diocèse de Besançon, qui correspond grosso modo à la Franche-Comté, prend la forme d'un parchemin de pas moins de 2,5 mètres de long pour 60 centimètres de large, avec une écriture fine et soignée. Il donne un instantané de la situation des ordres militaires, au milieu d'une période où ils sont mal connus, durant la crise du XIV^e siècle que connaît l'ensemble des commanderies et de leurs dépendances, du point de vue économique, religieux et architectural. Dernière caractéristique hors norme de ce document, le procès-verbal est conservé aux Archives secrètes du Vatican, puisque le pape en était le destinataire.





L'étude de ces documents a-t-elle abouti à un travail édition ?

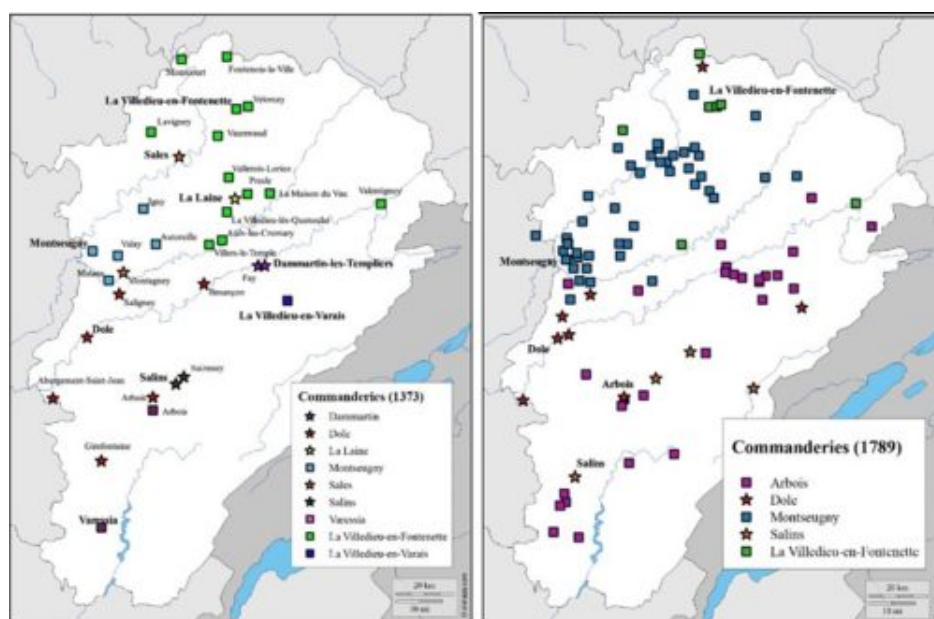
Il m'a semblé nécessaire, pour illustrer et soutenir mon propos, d'éditer une partie de ces sources dispersées, méconnues et parfois mal utilisées (non citées ou référencées), et les rares éditions sont à utiliser avec précaution, notamment le *Cartulaire général de l'ordre des Hospitaliers* de Joseph Delaville Le Roulx, et le *Cartulaire général de l'Ordre du Temple* du marquis d'Albon encore en partie inédit. Parmi cette grande masse de documents variés, j'ai retenu deux critères de sélection. D'une part j'ai présenté des extraits intéressants pour ce travail, avec comme angle premier l'architecture (surtout des descriptions dans des terriers ou registres, qui s'étendent sur quelques pages parmi ces documents comportant des centaines de folios).

D'autre part, j'ai édité en entier les actes les plus anciens, essentiels pour comprendre le processus de fondation (une quarantaine d'actes du XII^e siècle au début du XIII^e siècle), et j'ai choisi un document complet par type, pour illustrer la diversité typologique des archives pertinentes pour ces recherches, et afin de comprendre l'articulation de toutes leurs parties. Les procès-verbaux de visite, qui s'étendent parfois sur une centaine de folios, suivent en effet un déroulé de plus en plus précis et formalisé, avec des catégories progressivement fixées (architecture et ornements religieux, architecture et meubles profanes, papiers, etc.). Le choix des catégories, leur ordre, et le nombre de pages qui leur sont consacrées renseignent sur les priorités voire les obsessions de ces visites, ou à l'inverse sur les points considérés comme accessoires. On peut aussi dessiner une évolution de ces intérêts dans le temps, avec par exemple l'attention croissante portée aux mesures précises des pièces, à l'inventaire des ornements religieux ou au détail des papiers, etc.

Quelle restitution cartographique est possible à partir de ces documents ?

J'ai pu établir à partir de ces documents des listes détaillées et géoréférencées, utilisées dans le logiciel QGIS pour produire des cartes. Le détail des données permet de produire différentes cartes

selon plusieurs paramètres : date, revenu, statut. Il est possible de comparer deux époques, ici l'état de 1373 et celui de 1789 en observant la permanence et le développement des zones occupées par les commanderies, ainsi que leur réorganisation administrative. La dévolution des biens des Templiers aux Hospitaliers, qui ne s'est pas faite sans encombre, comme nous le montrent certains documents, s'est accompagnée d'une réorganisation des commanderies. On l'observe beaucoup mieux à travers ces cartes qu'à partir de simples listes, car on visualise le nombre et la répartition des commanderies, à savoir neuf commanderies pour 30 dépendances en 1373 et six commanderies pour 91 dépendances en 1789, pour l'essentiel dans les vallées à l'ouest et le nord de la Franche-Comté, beaucoup moins sur les plateaux de l'est. Cette concentration géographique dans les zones plus peuplées avait déjà été remarquée, car elle se distingue de l'implantation d'autres ordres religieux répartis plus uniformément dans cette région, comme les Cisterciens. Il est en revanche maintenant possible d'observer que la dévolution des biens des Templiers aux Hospitaliers, mais pas seulement, a conduit à une réduction du nombre de centres de gestion, les commanderies, mais une augmentation du nombre de dépendances. Concernant l'intégration des commanderies templières, ces dernières ont été transférées en bloc avec leur dépendance à une commanderie hospitalière préexistante. On voit ainsi très bien que les dépendances de la commanderie hospitalière d'Arbois en 1373 et les dépendances de la commanderie templière de Dammartin-les-Templiers se rejoignent en un seul ensemble en 1789 (en violet). Les possessions de Dammartin n'ont donc pas été dispersées mais regroupées sous l'égide d'une seule autre commanderie, celle d'Arbois, et il en est de même pour la commanderie templière de Sales qui est dévolue à Montseugny (en bleu).



Carte des commanderies de Franche-Comté et de leurs dépendances en 1373 et 1789.

Comment se présente la partie architecturale de ton étude ?

L'étude de l'architecture de ces commanderies a pu se faire à travers la lecture des procès-verbaux de visite, mais surtout au moyen d'une confrontation de ces descriptions avec l'observation sur place. Parmi ces bâtiments se distinguent trois commanderies : Salins-les-Bains, La Villedieu-en-Fontenette et Montseugny. Salins est une commanderie de ville qui prend la forme d'une belle maison du XV^e siècle accolée à une chapelle du XIV^e siècle. La Villedieu-en-Fontenette est un grand quadrilatère sur cour de la fin du XVI^e siècle et modifié ultérieurement. Montseugny est un grand corps de bâtiment

des XVII^e et XVIII^e siècle avec une base de la fin du Moyen Âge, notamment du côté du chœur de l'église qui lui est accolé. Il est particulièrement intéressant de comparer ces types architecturaux et leur évolution, avec les revenus et fonctions qui leur sont attribués. Leur état de conservation et de modification est très variable car ce sont des bâtiments utilitaires par nature ou par destination. Leur découverte ou visite n'a pas toujours été aisée.



Angle nord-est de la commanderie hospitalière de Montseugny (70).

Quelles difficultés as-tu rencontrées ?

La dispersion de ce patrimoine dans la région et ses fréquentes réutilisations, voire démolitions a rendu difficile le travail d'inventaire d'un point de vue logistique. Mais cela faisait aussi l'intérêt et la nouveauté de ce travail. De même, le caractère épars et lacunaire des sources médiévales était une autre difficulté, et il n'était évidemment pas possible de le compenser mécaniquement par la surabondance vertigineuse des sources de l'époque moderne. Le grand enjeu était de trouver un équilibre dans l'appréhension des grandes zones d'ombre et des descriptions ponctuelles, ces éclairs soudains qui aveuglent plus qu'ils n'éclairent. Par exemple, pour l'enquête de 1373, il est difficile de savoir si l'état de crise décrit est ou non représentatif de la situation courante des commanderies au Moyen Âge. À ce titre, des mentions telles que « il y a cinquante ans le revenu était de » ou « il y a vingt ans le nombre d'habitants était de » sont très précieuses pour redonner de la profondeur temporelle.

Ces difficultés entraînent inévitablement des déconvenues : des propriétaires absents ou non intéressés, des bâtiments ruinés ou rasés, y compris parmi les quelques rares bâtiments protégés par les Monuments historiques, même récemment. Ce travail s'inscrit donc dans un projet urgent et nécessaire de valorisation de ce patrimoine méconnu, et l'enjeu et l'envie de le faire connaître et respecter ce patrimoine en sont d'autant plus forts. J'ai ainsi pu collaborer avec plusieurs associations et organiser des visites et conférences pour un nombre croissant d'intéressés. Un des trois bâtiments cités est déjà inscrit au titre des monuments historiques, les deux autres ne le sont

pas. Une éventuelle extension de la protection de ces bâtiments à l'inscription est donc en discussion, selon la procédure en vigueur.



Façade ouest de la commanderie de La Villedieu-en-Fontenette (70).

Envisages-tu de poursuivre tes recherches ?

Je soutiendrai tout d'abord ma thèse d'École des chartes en juin prochain. Je souhaite bien sûr continuer mes recherches avec en perspective des études monographiques plus poussées sur les trois commanderies déjà citées, ce qui permettra de pousser la réflexion sur les modalités d'entretien, de restauration et de contrôle de ces bâtiments avec l'étude du vocabulaire utilisé, ainsi que sur la question centrale de la forte permanence de la féodalité à l'époque moderne sur le plan juridique et symbolique à travers la figure du seigneur commandeur. Ce personnage est multiple : seigneur religieux, foncier, banal, justicier, militaire. Il cumule tous les pouvoirs et de très nombreux privilèges qu'il exerce et défend avec fermeté. Ces privilèges sont, en effet, menacés par tous ses interlocuteurs, surtout institutionnels : le roi qui veut soumettre les hommes dépendant des commanderies aux impôts et milices, l'évêque qui souhaite exercer sa tutelle spirituelle, voire matérielle, sur les fidèles qui relèvent des paroisses appartenant aux ordres militaires. Enfin, au quotidien, les officiers de justice et les communautés villageoises qui s'opposent aux intérêts considérables du commandeur.



Façade ouest de la commanderie de Salins (39).

Bibliographie sélective

ALBON (André d'), *Cartulaire général de l'Ordre du Temple, 1119?-1150: recueil des chartes et des bulles relatives à l'Ordre du Temple*, Paris, H. Champion, 1913.

BERNARD Jean, « *Pour servir et profiter au seigneur commandeur* ». *L'architecture des commanderies des Templiers et des Hospitaliers en Franche-Comté*, thèse d'École des chartes, 2019.

BERNARD Jean, *Compte rendu de l'arkhéocof "Les commanderies des Templiers et Hospitaliers en Franche-Comté" par Jean Bernard*, in *Chroniques chartistes*, 28/05/2019 [en ligne].

DELAVILLE LE ROULX (Joseph) (éd.), *Cartulaire général de l'ordre des Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem (1100-1310)*, Paris, France, E. Leroux, 1894.

DEMURGER (Alain), *Les Hospitaliers : De Jérusalem à Rhodes. 1050 -1317*, Paris, Tallandier, 2013, 457 p.

DEMURGER (Alain), *Les Templiers : une chevalerie chrétienne au Moyen Âge*, Paris, Éditions Points, 2014.

HÉLARY (Xavier), *Les Templiers - Leur faux trésor, leur vraie puissance*, Paris, First, 2018, 256 p.

LEONARD (Émile Guillaume), *Introduction au Cartulaire manuscrit du Temple (1150-1317) constitué par le marquis d'Albon et conservé à la Bibliothèque nationale : suivie d'un tableau des maisons françaises du Temple et de leurs précepteurs*, Paris, E. Champion, 1930.

LOCATELLI (René), *Sur les chemins de la perfection: moines et chanoines dans le diocèse de Besançon vers 1060-1220*, Université de Saint-Etienne, 1992.

MOYSE (Gérard), « Les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans le diocèse de Besançon en 1373 », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, vol. 85, n° 2, 1973, pp. 455-514.

NIEPCE (Léopold), *Le Grand-Prieuré d'Auvergne*, Marseille, Laffitte Reprints, 1978.

Prier et combattre : dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge, Paris, Fayard, 2009.

1. BM de Besançon, Cartulaire de l'évêché de Besançon, ms. n° 42, fol., 91r-92v ; BM de Besançon, collection Droz, n° 9, fol. 147r-150v. [[↔](#)]
2. Photo de couverture : Terrier de reconnaissances profit du commandeur de Sales et Montseugny (70) (1627-1631, AD 69, 48H/2970, fol 1r. [[↔](#)])



◀ ARCHITECTURE ◀ FRANCHE-COMTÉ ◀ HISTOIRE DE L'ART ◀ HOSPITALIERS DE SAINT-JEAN
◀ MONUMENTS HISTORIQUES ◀ ORDRES MILITAIRES ◀ TEMPLIERS ◀ THÈSES 2019